

Madame la Présidente,

Au moment où le gouvernement reste sourd aux contestations venant de toutes part, et continue à mettre en place sa politique ultra libérale, poursuit le déploiement de mesures porteuses d'injustices sociales et fiscales, vous nous avez invité aujourd'hui pour nous présenter l'avancée du projet de « plan stratégique de destruction de la DGCCRF ».

Quel rapport nous direz-vous ? Beaucoup en fait, que ce soit au niveau de la motivation politique du projet, de la méthode et de la façon dont sont traités les agents et leurs représentants.

Votre projet s'inscrit pleinement dans la vision politique d'une société qui prône l'individualisme à tout va, la remise en cause du modèle social français et de tout ce qui relève de la solidarité. Ce qui va avec, c'est la marchandisation de tout ce qui peut l'être au niveau des services publics, avec toute l'inégalité qui va avec : ceux qui pourront payer, paieront pour le service et pour les autres, tant pis pour eux.

La méthode est toujours la même : on invite à discuter, dans le meilleur des cas, on lâche quelques miettes mais sans dévier d'un iota du projet initial. Le projet de loi de dynamitage de la fonction publique en est une des nombreuses illustrations. Des mois de discussions, des centaines de propositions apportées par les personnels et leurs représentants, pour au final aboutir à un projet rejeté à l'unanimité par toutes les organisations syndicales lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 15 mars 2019. Peu importe, le projet sera présenté quand même, passera en procédure accélérée accompagnée d'ordonnances pour éviter des débats où pourraient surgir des contradictions.

Qu'en est-il de la prise en compte des agents, de leur implication dans le service public, de leurs conditions de travail ?

Ils ont droit au discours officiel habituel : « *nous sommes attentifs au bien-être au travail des agents, nous accompagnerons les changements, les mesures sont destinées à améliorer leurs conditions d'exercice de leurs missions qui sont dégradées, ...* ».

La réalité en quelques exemples parmi tant d'autres :

- le personnel des Pôles 3E des DIRECCTE qui apprend brutalement la suppression de la quasi-totalité des postes et à qui on demande de se débrouiller pour se trouver un nouvel emploi ;
- les fonctionnaires Cadres Techniques du Sport qui vont être transférés vers des structures privées que sont les fédérations sportives et l'agence du sport ;
- les collègues des Douanes en lutte à qui on envoie les CRS alors qu'ils sont sur leur lieu de travail et qu'ils effectuent leurs missions de contrôle ;
- les 40 collègues des Finances Publiques de Toulouse, convoqués au tribunal administratif par leur directeur à la suite de d'actions menées pour défendre les administrations, leurs métiers et le service au public ;
- la fermeture du département d'analyses microbiologiques au SCL de Paris, que les agents du SCL ont appris officiellement, à l'occasion d'un message de la centrale informant les DDPP et DDCSPP de l'arrêt de l'envoi des échantillons à Massy à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019 ;
- votre projet de police de l'alimentation avec transfert d'agents de la DGCCRF ;
- votre projet de rapprochement de plusieurs directions départementales que vous allez présenter le 17 mai prochain aux préfets, sans avoir informé et consulté les personnels et leurs représentants.

Madame la Présidente, SOLIDAIRES CCRF & SCL est là pour défendre la DGCCRF et ses agents, pour défendre le service public et les missions dont notre administration a la charge, pour argumenter sur le fait que les outils utilisés pour analyser les missions ne sont pas les bons, que logiquement, les choix retenus ne seront certainement pas ceux qui amélioreraient le service public que nous devons rendre aux usagers (consommateurs et entreprises).

Notre motivation n'est pas de suivre les instructions et les cadrages gouvernementaux qui sont dictés par une vision de la société qui n'est pas la nôtre. Nous ne sommes pas là pour défendre une politique gouvernementale visant à libérer les entreprises « vertueuses », d'une réglementation soi-disant oppressante et tatillonne.

**SACHEZ QUE NOUS NE SOMMES PAS DUPES !!!**

Nous savons, à SOLIDAIRES, que la logique et le bon sens n'auront pas droit de cité ici, puisque les dés sont pipés et que les décisions ou au moins le but vers lequel le projet veut tendre est déjà déterminé.

Ainsi, la méthode de la segmentation, utilisée pour la priorisation des tâches nationales, est-elle uniquement destinée à justifier l'abandon de certaines missions ?

Nous sommes déterminés à continuer de défendre la DGCCRF, son personnel, ses missions.

Notre motivation repose sur les valeurs que nous portons, celle d'une DGCCRF synonyme de richesse collective, accessible à toutes et tous et ayant les moyens d'accomplir correctement l'ensemble des missions de régulation concurrentielle des marchés, de protection économique du consommateur et de contrôle de la qualité et de la loyauté des produits et des services.

Contrairement à un discours largement entendu et régulièrement entretenu, y compris par certains membres du gouvernement, les fonctionnaires et leurs représentants ne sont pas sclérosés et opposés à tout changement. Les uns et les autres font régulièrement des propositions, mais elles sont rarement entendues car elles ne vont pas dans le sens du modèle social et économique que les politiques actuels nous imposent.

Le 9 mai, un communiqué intersyndical a appelé le personnel de la DGCCRF à se mobiliser. SOLIDAIRES continuera à appeler les agent-es, les consommateur-trices, les élu-es à défendre cette administration.